

## **Discours du président –Programme régional de développement agroalimentaire**

Mesdames, Messieurs, bonjour,

En tant que président de la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, je suis heureux de me joindre à mes confrères afin d'établir le bilan du Programme régional de développement de l'agroalimentaire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

À la suite de la signature de l'entente spécifique, les partenaires ont convenu de créer un fonds régional de développement de l'agroalimentaire. La Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s'est vu confier l'administration du fonds en plus d'y contribuer pour un montant de 510 000 \$.

La CRÉ étant un joueur majeur dans l'économie régionale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, elle se devait de s'impliquer dans ce programme de développement qui a une incidence directe sur les entreprises agroalimentaires de la région.

En effet, ce programme offre un soutien financier au développement et à la consolidation des entreprises, il permet l'acquisition et le transfert technologiques et favorise l'établissement et la réalisation d'initiatives locales mettant en valeur le territoire et les potentiels agricoles de la région.

La CRÉ joue un rôle considérable en matière de concertation et de planification dans la région. C'est pourquoi nous souhaitons voir les entreprises régionales agroalimentaires se développer et obtenir le soutien financier adéquat pour faciliter leur exploitation.

Considérant que le secteur agroalimentaire de la région représente près de 700 emplois, on constate l'importance de cette sphère d'activité et le potentiel de développement économique pour la région.

La Gaspésie et les Îles possèdent une panoplie de ressources agricoles exploitables qui permettent à la relève de s'installer en région et d'attirer les promoteurs chez nous. Ainsi, le programme de développement agroalimentaire facilitera l'occupation et la dynamisation du territoire par des entreprises agricoles de la région.

Je peux donc affirmer aujourd'hui que le programme régional de développement de l'agroalimentaire représente un pilier important pour les entreprises agricoles et agroalimentaires, mais il est également un atout primordial au développement de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.